Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 30 (1942)

Heft: 3

Artikel: Contribution à l'armorial du canton de Fribourg [suite]

Autor: Vevey-l'Hardy, Hubert de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-818173

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Annales Fribourgeoises

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG

XXXme Année

No 3

Mai-Juin 1942

CONTRIBUTION A L'ARMORIAL DU CANTON DE FRIBOURG

IIIme SÉRIE

par HUBERT DE VEVEY-L'HARDY

(Suite.)

PONTHEROSE, DE. — Connue dans la bourgeoisie d'Estavayer-le-Lac, dès 1349, sous le nom des Graz (de Gradibus), cette famille reprit au XV^e siècle le nom de Pontherose; une première famille de ce nom s'était en effet éteinte dans celle des Graz vers 1350. Eteinte en 1751.

Le cachet de Benoît de Pontherose, protonotaire (A.E. F.: Fonds de Praroman), vers 1515, donne: un lion. — Celui de François de Pontherose (id.: Fonds de Diesbach), 1610, y ajoute le cimier: un lion issant (fig. 118).

Une clef de voûte, dans l'église d'Estavayer, XVI^e siècle, indique: d'azur au lion d'argent, lampassé de gueules et posé sur une montagne de trois copeaux de sinople (émaux restaurés).

Un vitrail (Musée historique, Lausanne) de Jean de Pontherose et de sa mère, Bastienne de Gléresse, 1577, donne: d'azur au lion d'argent, armé d'or et lampassé de gueules; cimier: le lion issant.

Le portrait de Barbe de Pontherose, épouse de François-Nicolas Truffin, vers 1680 (propr. de M. Joseph Volmar, à Genève), donne: d'azur au lion d'or; cimier: un lion d'or issant. Les armoriaux Python et Praroman, vers 1675, donnent tous deux, de même que l'armorial Ellgass, fin du XVIIIe siècle: de gueules au lion d'or. L'armorial du P. Apollinaire Deillon, 1865, donne le champ de gueules ou d'azur sous le nom de Pontherose, et le champ d'azur sous celui de Des Degrés.

PORCELET. — Famille originaire de Château Châlons en Franche-Comté, reçue dans la bourgeoisie d'Estavayer-le-Lac en 1776; éteinte en 1931.

Un cachet de la fin du XVIIIe siècle (coll. H. de Vevey-L'Hardy, no 15) donne: d'argent à un arbre mouvant d'une terrasse, au sanglier brochant, passant sur la dite terrasse (fig. 119).

PROGIN. — Famille de Vaulruz où elle se révèle dès le XIV^e siècle; admise dans la bourgeoisie privilégiée de Fribourg en 1573, éteinte en 1862.

Un vitrail (Musée cantonal, Fribourg) de Rodolphe Progin, 1595, donne: d'azur à la marque de maison d'or mouvant de la pointe, accostée de deux étoiles à six rais d'or et surmontée d'une rose d'argent boutonnée d'or; cimier: un demi vol aux armes (fig. 122). Le même écu (sans émaux) est donné pour le même personnage par une sculpture se trouvant au porche de la cathédrale de St-Nicolas, 1591.

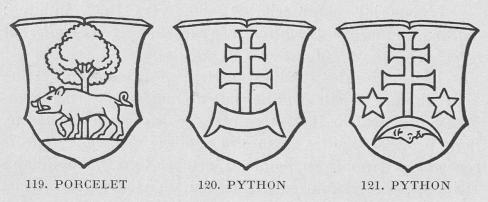
Dès lors, la marque de maison varia à l'infini, mais conserva toujours la même allure générale; il serait inutile de vouloir en donner une description héraldique et nous nous contenterons d'en donner un autre dessin (voir fig. 123).

Le titre du Fahnenbuch (A.E.F.), 1647, donne pour Jean-Rodolphe: d'azur à la marque de maison d'or posée sur une montagne de trois copeaux de sinople, surmontée d'une étoile à six rais d'or et accostée de deux roses de gueules boutonnées d'or, tigées et feuillées de sinople; cimier: deux demis vols, l'un devant l'autre, d'azur, le premier chargé des meubles de l'écu, mais sans la montagne. — Pour le même personnage, une clef de voûte du chœur de la cathédrale de St-Nicolas,

1631, donne un écu analogue, mais avec le champ de gueules et les roses d'argent.

Toujours pour le même personnage, bailli de Corbières, un tableau de la chapelle de St-Ignace, au collège St-Michel, Fribourg, vers 1640, indique: d'azur à la marque de maison d'or surmontée d'une étoile du même; cimier: deux demis vols, l'un devant l'autre, le premier d'azur chargé de la marque de maison d'or, l'autre d'or.

Un cachet avec les initiales N.P., mais utilisé en 1601 par Rodolphe de Diesbach (A.E.F.: Fonds de Diesbach)



donne un écu semblable à celui du vitrail de 1595, et comme cimier: un vol. Le même cimier est aussi donné par un cachet de H. P. 1620 (id.); mais ici, dans l'écu, la rose fait défaut.

Dans un cachet (A.E.F.: Fonds de Fivaz) de Jacques-Christophe, 1646, l'écu ne contient que la marque de maison.

Un vitrail (Musée historique de Milan), vers 1650, indique: d'azur à la marque de maison d'or posée sur une montagne de trois copeaux de sinople, accostée de deux roses d'argent et surmontée d'une étoile à six rais d'or; cimier: deux ailes adossées, d'azur, chargées chacune d'une rose d'argent. Le cachet (coll. H. de Vevey-L'Hardy, n° 434) de Hans-Rodolphe, 1634, donne de mêmes armes complètes (sans émaux), mais les roses du cimier y sont remplacées par des étoiles.

Celui de Bruno, bailli de Pont (A.E.F.: corresp. baillivale de Pont), 1749, semble être le même cachet (fig. 123).

Un tableau de 1734 (église des Augustins, Fribourg) donne l'alliance Progin-Buman: d'azur à la marque de maison d'or accompagnée de trois étoiles à six rais du même, l'une en chef, les autres à dextre et à senestre; cimier: un demi vol d'azur.

Bruno Progin, bailli de Pont, utilisa aussi un cachet (A.E.F.: corresp. baillivale de Pont), 1749, avec un écu analogue, mais dans lequel la marque de maison est posée sur une montagne de trois copeaux et accompagnée de trois fleurs de lis.

L'armorial manuscrit nº 466, vers 1692, indique: d'azur à la marque de maison d'or accostée de deux étoiles du même et surmontée d'une rose de queules.

Le tableau des familles patriciennes, de Joseph Heine 1751, donne: d'azur à la marque de maison d'or, accompagnée d'une fleur de lis d'or en chef, de deux étoiles du même, l'une à dextre, l'autre à senestre et d'une montagne de trois copeaux de sinople en pointe. L'armorial du P. Apollinaire Deillon, 1865, donne ce même écu, mais avec la marque de maison mouvant de la montagne. C'est ce dernier écu qui est donné par le D.H.B.S. (vol. V, p. 348).

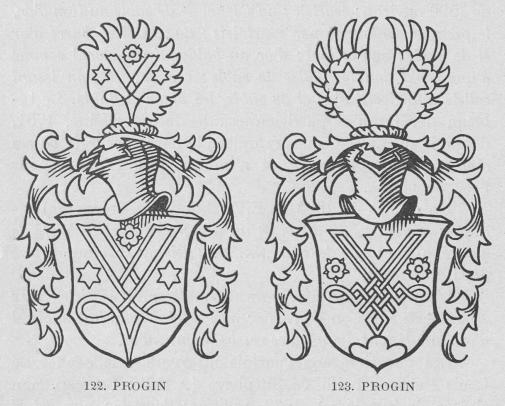
La souche de Vaulruz existe encore et c'est à cette branche qu'appartiennent les deux documents suivants.

Une peinture sur une porte de grange, à Vaulruz, aux armoiries de Jean Progin et de son épouse Corgon Savary indique: d'azur à la marque de maison de (argent?) accompagnée de trois fleurs de lis de (or?), l'une en chef, les autres à dextre et à senestre.

Le tableau des familles de Vaulruz, 1856, donne: d'azur à la marque de maison d'or accostée de deux roses de gueules et posée sur une montagne de trois copeaux de sinople.

PYTHON. — Famille patricienne, originaire d'Arconciel, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1438; éteinte en 1794.

Une sculpture de 1507, sur la façade d'une maison de la Neuveville, à Fribourg, indique: une croix double sommant un baldaquin. Il est difficile de pouvoir déterminer avec exactitude la pièce qui est sommée par la croix de ces armoiries; cette pièce prend en effet des formes diverses suivant les documents, mais elle se présente généralement sous la forme d'un baldaquin, pièce de drap dont les extrémités retombent de chaque côté; parfois elle se rapproche



de la forme d'un couperet de tanneur, les poignées en bas, ou aussi d'une couronne renversée.

Le sceau de Hans Python, châtelain de Vaulruz, 1578 (A.E.F.: Titres de Vaulruz, nº 236; coll. de cachets) indique: un baldaquin sommé d'une croix double pattée (fig. 120).

Le Fahnenbuch (A.E.F.), 1647, donne: d'or au baldaquin au naturel (grisâtre) sommé d'une croix double (pattée?) de sable; cimier: un buste d'homme aux armes, colleté d'argent, tortillé de sable et d'or (fig. 124).

L'armorial Praroman, de 1670 environ, indique: de gueules au baldaquin d'or sommé d'une croix double, pattée, d'argent; alors que l'armorial manuscrit nº 466, de 1692 environ, donne: de gueules au baldaquin d'azur sommé d'une

croix double d'or. L'armorial Techtermann, vers 1605, supprime la croix et donne: de gueules au baldaquin d'argent.

Dès la fin du XVIe siècle, ces armoiries primitives sont portées en cœur d'un écu écartelé. Le plus ancien exemple que nous en connaissions est un vitrail (Musée cantonal) de 1590 environ: écartelé; aux 1er et 4e de sable au lion d'or, le premier contourné par courtoisie; aux 2e et 3e barré d'or et de sable; sur le tout: d'or au baldaquin d'argent sommé d'une croix double, pattée de sable; cimier: un lion issant colleté d'un tortil d'or et de sable, les bouts flottants. Le tableau des familles patriciennes, de Joseph Heine, 1751, donne le même écu, mais remplace le barré par trois barres d'or sur champ de sable, et n'indique pas d'émaux pour l'écu en abîme.

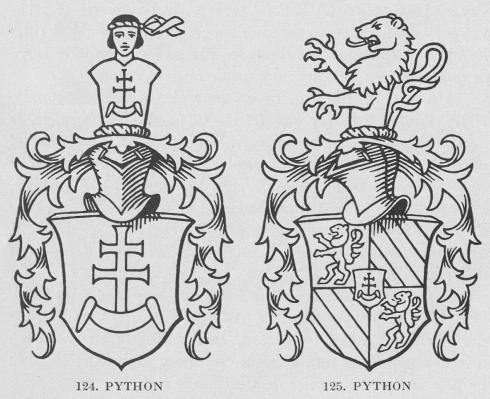
Un cachet de 1643 (A.E.F.: Fonds de Praroman) indique: écartelé; aux 1^{er} et 4^e un lion; aux 2^e et 3^e barré de quatre pièces; sur le tout (illisible); cimier: une aigle naissante.

L'armorial Python, vers 1670, donne: écartelé; aux 1^{er} et 4^e de sable au lion d'or; aux 2^e et 3^e barré de sable et d'or; sur le tout, de gueules au baldaquin d'or.

Les quartiers sont parfois intervertis: le cachet de Louis Python, bailli de Surpierre (A.E.F.: Corresp. non classée de Surpierre), 1643, indique: écartelé; aux 1^{er} et 4^e trois barres; aux 2^e et 3^e un lion; sur le tout... (illisible). Une « catelle » de 1742 (Musée cantonal), aux armoiries d'Affry et Python, donne: écartelé; au 1^{er} barré d'or et de sable; aux 2^e et 3^e un lion; au 4^e barré de sable et d'or; sur le tout un baldaquin sommé d'une croix double, pattée.

Nous ne savons la raison pour laquelle Pancrace Python, général, selon une clef de voûte du chœur de la cathédrale de St-Nicolas, 1631, prit un tout autre écu en abîme: écartelé; aux I^{er} et 4^e de sable au lion d'or, le premier contourné par courtoisie; aux 2^e et 3^e barré de sable et d'or; sur le tout, d'or à trois pointes et demie, de gueules, ondées, mouvantes du flanc senestre et mourantes au flanc dextre.

Le barré et les barres sont parfois remplacés par un bandé; ainsi le Fahnenbuch (A.E.F.), 1647, donne pour ce même Pancrace Python: écartelé; aux 1^{er} et 4^e de sable au lion d'or lampassé de gueules; aux 2^e et 3^e bandé d'or et de sable; sur le tout: d'or au baldaquin au naturel (grisâtre) sommé d'une croix double, pattée, de sable; cimier: un lion



issant d'or, lampassé de gueules (fig. 125).

Une peinture de 1750 (A.E.F.: Législation et variétés, n° 22) aux armoiries de François-Joseph-Nicolas Python, donne: écartelé; aux 1^{er} et 4^e de sable au lion d'or, contourné, lampassé de gueules; au 2^e bandé d'or et de sable; au 3^e bandé de sable et d'or; sur le tout: de sable au baldaquin d'or sommé d'une croix double, pattée, du même.

L'armorial du P. Apollinaire Dellion, 1865, indique: écartelé; aux I^{er} et 4^e de sable au lion d'or; aux 2^e et 3^e d'or à trois bandes de sable; sur le tout: de gueules au baldaquin d'azur sommé d'une croix double d'azur.

Cependant, depuis la fin du XVIe siècle, l'écu en abîme est généralement laissé de côté et les armoiries Python ne présentent plus que l'écu écartelé, avec les différentes combinaisons de bandes et de barres. Le premier, Hans Python utilisa en 1599 un cachet (A.E.F.: Hauterive, Prez 78) donnant: écartelé; aux 1^{er} et 4^e un lion; aux 2^e et 3^e barré; cimier: un lion issant. De mêmes armoiries sont aussi données par le cachet de Pancrace, avoyer d'Estavayer, 1605, 1606 (A.E.F.: Corresp. de l'avoyerie d'Estavayer; titres d'Estavayer non répertoriés). Le cachet (id.: Fonds de Praroman) de Béat-Jacques, 1648, donne le barré de quatre pièces; cimier: une aigle issante.

Un vitrail de Pancrace, général (Musée cantonal), 1627, donne: écartelé; aux 1^{er} et 4^e de sable au lion d'or, le premier contourné par courtoisie; aux 2^e et 3^e barré d'or et de sable; cimier: un lion issant d'or colleté d'un tortil d'or et de sable, les bouts flottants. Les vitraux (id.) d'Antoine, banneret, 1653, du même Antoine, conseiller, 1663, et de François-Prosper, ancien bailli d'Orbe, 1672, donnent de mêmes armes complètes, mais avec le barré de sable et d'or (fig. 126).

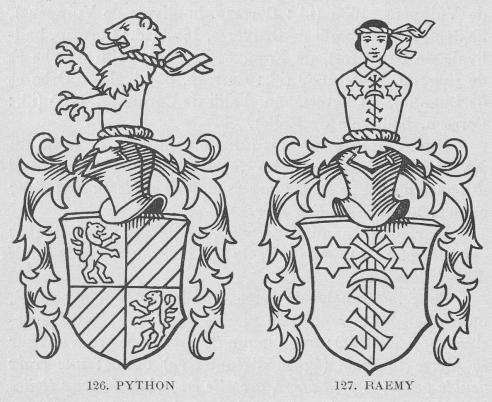
Antoine Python, comme bailli de Gruyères, vers 1645, et François-Prosper, comme bailli d'Orbe, 1669, utilisèrent des cachets (A.E.F.: Corresp. baillivales de Gruyères et d'Orbe) analogues aux vitraux ci-dessus, mais sans émaux; de plus, le lion du cimier ne semble pas colleté.

Les vitraux (Musée cantonal) de Jost, bailli de Vuippens, 1636, et de Pancrace, seigneur de Cressier et de Chandon, 1663, donnent l'écu semblable aux derniers vitraux mentionnés ci-dessus; cimier: un lion issant d'or. Mêmes écu et cimier sont donnés par l'armorial Python, vers 1670. Le même écu est aussi donné par l'armorial Praroman, vers 1670; par une peinture à la voûte de la nef droite de la cathédrale de St-Nicolas, vers 1650, aux armoiries du banneret Jost Python. L'ex-libris de François-Prosper (voir: H. de Vevey, Les anciens ex-libris fribourgeois, nº 106), 1673, donne aussi mêmes écu et cimier (l'or n'est pas indiqué).

Béat-Jacques Python, bailli de Châtel, utilisa de 1644 à 1649 un cachet (A.E.F.: Titres de Châtel, nº 106) donnant:

écartelé; aux 1^{er} et 4^e un lion, le premier contourné par courtoisie; aux 2^e et 3^e trois barres; cimier: un lion issant. Un cachet (id.: Fonds de Praroman) de H. I. Python donne de mêmes armes complètes, mais avec deux barres.

Une peinture de I. I. Python, capitaine, et de François-Prosper, sénateur, 1672 (A.E.F.: Législation et variétés,



nº 22), indique: écartelé; aux I^{er} et 4^e de sable au lion d'or, lampassé de gueules, le premier contourné par courtoisie; aux 2^e et 3^e barré d'or et de sable; cimier: un lion issant d'or, lampassé de gueules.

Le cachet de Python de Corcelles, bailli d'Attalens (T.E.F.: Corresp. baillivale d'Attalens), 1748, intervertit les quartiers: écartelé; aux 1^{er} et 4^e barré de sable et de (or); aux 2^e et 3^e de au lion de...

Un vitrail (Musée cantonal) de Jacques Python, banneret, 1701, donne: écartelé; aux 1^{er} et 4^e de sable au lion d'or; aux 2^e et 3^e de sable à trois bandes d'or; cimier: un lion issant d'or colleté d'un tortil d'or et de sable, les bouts flottants. Même écu (partiellement sans émaux) est aussi donné par

les cachets de Petermann, bailli de Corbières, 1671 (A.E.F.: Actes de Corbières non répertoriés), de Jean-Ulrich, bailli de Romont, 1698 (id.: Corresp. baillivale de Romont), d'un Python résidant à Surpierre en 1712 (id.: Corresp. non classée de Surpierre). Même écu (sans émaux); cimier: un lion issant, sont donnés par les cachets de Jost, bailli de Vuippens, 1635 (id.: Corresp. baillivale de Vuippens), de Jean-Ulrich, bailli de Gruyères, 1653 (id.: Corresp. baillivale de Gruyères), de François-Prosper, bailli d'Orbe et de Lugano, 1668, 1689 (id.: Corresp. baillivales d'Orbe et de Lugano), de Petermann, bailli de Corbières, 1705 (id.: Corresp. baillivale de Bulle).

Une sculpture sur bois (Musée cantonal), de la fin du XVIIe siècle, intervertit les quartiers: écartelé; aux Ier et 4e bandé d'or et de sable; aux 2e et 3e de sable au lion d'or; cimier: une tête de lion d'or.

L'armorial manuscrit nº 466, de 1692 environ, donne: écartelé; aux 1^{er} et 4^e de sable au lion d'or; aux 2^e et 3^e bandé d'or et de sable.

Pour la branche de cette famille restée à Arconciel, on connaît les armoiries de Pierrre Python, abbé d'Hauterive, mort en 1609; une plaque de bronze se trouvant sur sa pierre tombale (église d'Hauterive) donne: une croix double pattée, le pied ancré, accostée en pointe de deux étoiles et posée sur un croissant figuré et versé.

Un plat d'étain, du XVII^e siècle (Musée cantonal), donne un même écu, mais remplace la lune dans son croissant par une demi lune versée, de plus, le pied de la croix n'est pas ancré (fig. 121).

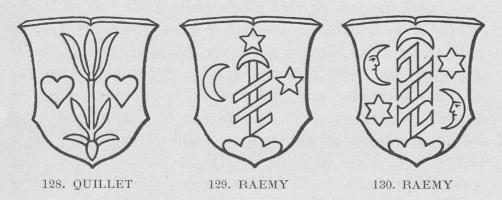
Un plafond peint (couvent des Cordeliers, Fribourg), de 1605 environ, donne les armoiries d'un P. Python, probablement de Pierre, abbé d'Hauterive, soit: de (azur?) à la croix double, pattée, d'or, le pied ancré, posée sur un croissant versé du même, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or et en pointe d'une montagne de trois copeaux de sinople.

Une famille Python, originaire de Magnedens, s'établit à Portalban en 1749 et y reçut la bourgeoisie en 1768. Elle porte actuellement les armoiries écartelées de la famille patricienne de Fribourg.

QUILLET. — Ancienne famille de Saint-Aubin où elle est déjà connue au début du XVIe siècle.

Sur le bassin de la fontaine de St-Aubin (note de M. Paul Aebischer, à Lausanne) se trouvent sculptées les armoiries de François Quillet, gouverneur, 1754: une quillette accostée de deux cœurs (fig. 128).

Fridolin Brulhart (St-Aubin, Notice historique, 1932)



donne d'argent à une quillette d'or mouvant d'un cœur de gueules issant lui-même de la pointe, accostée de deux anneaux de sable surmontés chacun d'un cœur de gueules.

Un cachet du début du XIX^e siècle (Coll. H. de Vevey-L'Hardy, n° 539) indique: d'argent à une herse(?) formée de cinq épieux réunis par une pièce en forme de S contourné, le sommet de l'épieux du milieu croiseté.

RÆMY, DE. — Famille patricienne originaire de Zofingue, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1517. Des branches de cette famille devinrent bourgeoises de Granges-Paccot, de Guin et de Tavel au XVIIIe siècle, de Villarssur-Glâne en 1836, et de Posieux.

Jean Ræmy, bailli de Vuippens, utilisa en 1585 un sceau (A.E.F.: Corresp. baillivale de Vuippens) donnant:

une marque de maison posée en pal, chargée d'un croissant versé et accompagnée en chef de deux étoiles à six rais ; cimier : un buste d'homme chargé des pièces de l'écu, coiffé d'un tortil aux bouts flottants (fig. 127).

Le même personnage se servit encore, à la même époque, d'un autre cachet à ses initiales (id.) donnant un écu analogue, sauf que la marque n'est pas accompagnée des deux étoiles.

Pierre Ræmy, bailli de Surpierre, se servit en 1624, d'un cachet (A.E.F.: Titres de Surpierre, nº 299; Actes non classés de Surpierre) donnant: une marque de maison aux extrémités pattées, posée en pal, sommée d'un croissant versé, accompagnée en chef d'une étoile à six rais, à dextre en chef d'un croissant contourné et à senestre en chef d'une étoile à six rais; cimier: un buste d'homme, habillé, coiffé d'un tortil aux bouts flottants (pour ce document, ainsi que pour les suivants, voir la forme de la marque — pattée ou non — à la fig. 129). Mêmes écu et cimier sont aussi donnés par le sceau de Jacques, bailli de Bulle de 1687 à 1692 (Arch. Ville de Bulle: Actes et corresp., nº 2). Le sceau de François, bailli de Montagny, 1635 (A.E.F.: Titres de Montagny non répertoriés) donne le même écu, mais comme cimier: un buste d'homme habillé et chargé des pièces de l'écu. Le même écu est encore donné par les cachets de Rodolphe, bailli de Rue, 1698 (A.E.F.: Titres de Rue, nº 417), de C. R., XVIIe siècle (Coll. H. de Vevey-L'Hardy, nº 549), de H.F.R. utilisé en 1789 par Charles de Weck, avoyer d'Estavayer (A.E.F.: Correspond. de l'avoyerie d'Estavayer), etc. L'armorial Python, vers 1670 donne un écu analogue: d'azur à la marque de maison sommée d'un croissant versé et accompagnée en chef d'une étoile, à dextre d'un croissant contourné et à senestre d'une étoile, le tout d'or. L'armorial Praroman, vers 1670, abaisse vers la pointe le croissant et l'étoile des flancs.

Dès la fin du XVII^e siècle, la marque de maison est généralement posée sur une montagne de trois copeaux : cachet de Jacques, bailli de Bulle 1691 (Arch. Ville de Bulle : Actes

et corresp. nº 2). De plus, au XVIIIe siècle, le croissant et l'étoile descendent vers le milieu de l'écu; champ d'azur, montagne de sinople, marque, étoiles et croissants d'or : sculpture du bassin de la fontaine de la Fidélité, à Fribourg, aux armes de Nicolas, trésorier, 1768; cachets de Nicolas, bailli de Cheyres, 1742-1746 (A.E.F.: Corresp. baillivale de Cheyres. — Coll. H. de Vevey-L'Hardy, nº 512), de François-Pierre-Bernard, bailli d'Attalens, 1778 (A.E.F.: Corresp. baillivale d'Attalens), etc. Ce sont les armoiries généralement portées actuellement par cette famille (fig. 129).

Avec ce dernier écu, on rencontre parfois, comme cimier: trois plumes d'autruche: cachet d'époque Louis XIV et divers cachets modernes (Coll. H. de Vevey-L'Hardy, nº 36, 40, 414 à 417).

Le tableau des familles patriciennes, de Joseph Heine, 1751, donne un écu analogue à la figure 129, mais supprime l'étoile du chef, de plus, le croissant du chef accompagne la marque. Un ex-libris de la même époque (voir: H. de Vevey, Les anciens ex-libris armoriés, nº 108) donne un écu selon la fig. 129, tout en supprimant l'étoile du chef; cimier: une houppe de plumes.

Une peinture aux armes de Nicolas Ræmy, 1758 (A.E.F.: Législation et variétés, n° 22) donne: d'azur à une marque de maison en forme de fer de loup barré deux fois et patté, posée sur une montagne de trois copeaux de sinople, accompagnée à dextre en pointe d'un croissant contourné, en chef d'un croissant versé et à senestre en chef d'une étoile, le tout d'or.

Nicolas Ræmy utilisa en 1776 et 1778 un cachet (A.E. F.: Fonds Wild) donnant: d'azur à un fer de loup patté et barré deux fois, posé en pal sur une montagne de trois copeaux, accompagné en chef d'un croissant versé, à dextre en chef d'un croissant contourné, à senestre en chef et à dextre en pointe d'une étoile, à senestre en pointe d'un croissant tourné. Le même écu est donné par un ex-libris (voir: H. de Vevey, Les anciens ex-libris fribourgeois, nº 110) de Pierre-Nicolas-Martin, du début du XIXe siècle, qui ajoute,

comme cimier: un buste d'homme habillé, coiffé d'un bonnet à rubans flottants. Le cachet de François-Pierre-Bernard, bailli d'Attalens, 1777 (A.E.F.: Coll. de cachets) donne le même écu, mais remplace les croissants tournés et contournés par des demies lunes (fig. 130).

François-Pierre, bailli de Corbières, se servit, en 1746, d'un cachet (A.E.F.: Corresp. baillivale de Corbières) donnant: écartelé; aux 1^{er} et 4^e d'or à une étoile; au 2^e d'azur à un croissant tourné; au 3^e d'azur à un croissant contourné; et, brochant sur le tout, un fer de loup barré deux fois et posé en pal sur une montagne de trois copeaux; cimier: trois plumes d'autruche, celle du milieu sommée de trois autres plumes d'autruche (fig. 131).

Plusieurs cachets donnent encore ces mêmes armoiries écartelées mais généralement les deux traverses barrant le fer de loup sont posées en bande: cachet du grandsautier de Ræmy, 1784 (A.E.F.: Corresp. de l'avoyerie de Morat), cachets de François-Louis-Maurice, bailli de Gruyères, 1746, 1747 (id.: Corresp. baillivale de Gruyères), cachets d'époque Louis XV et Louis XVI (Coll. H. de Vevey-L'Hardy, n° 37, 39, 412, 516). Le cachet de Jean-Antoine de Ræmy, bailli d'Orbe (A.E.F.: Corresp. baillivale d'Orbe), 1786, remplace les croissants par des demies lunes.

L'armorial de P. Apollinaire, 1865, donne pour cette famille: écartelé; aux 1^{er} et 4^e d'or à l'étoile d'azur; au 2^e d'azur au croissant tourné d'or; au 3^e d'azur au croissant contourné d'or; brochant sur le tout, un fer de loup de sable, barré une fois, posé en pal.

en pointe d'ano. Notie, as seneles ta pointe d'un cioissant

filling application of any policy as a charge of the (A suivre.)